

Résumés des enseignements du Master 1

UE Connaissance et enjeux du monde contemporain

Sociologie des groupes professionnels (MUTU)	M1 Sociologie des groupes professionnels (24h), Marie CARTIER, PU en sociologie à Nantes Université, Tristan POULLAOUËC, MCF en sociologie à Nantes Université, Anton PERDONCIN, CR CNRS au CENS, David PICHONNAZ, Professeur à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale Ce cours propose d'appréhender dans sa profondeur historique la constitution de l'objet de recherche sociologique que constituent les groupes professionnels. Il propose également de comprendre dans quelle mesure les professions agissent comme catégorie classante propre à éclairer les phénomènes de hiérarchie professionnelle, et, plus largement, de stratification sociale. Il examine comment sont gouvernées les professions, quels rapports de concurrence, de luttes mais aussi d'alliances se nouent à l'intérieur des groupes professionnels. Il explore enfin les pratiques professionnelles en regardant ce qu'elles doivent aux logiques propres aux groupes professionnels, mais également aux trajectoires individuelles des travailleurs et travailleuses. Le cours est construit à partir d'exemples tirés des secteurs d'activité variés, du plus légitime au plus stigmatisé, choisis de façon à intéresser les étudiant.e.s des différents parcours de master. Basé sur des travaux empiriques, le cours laisse également toute sa place à une réflexion sur les enjeux méthodologiques des enquêtes mobilisées afin d'avancer les étudiant.e.s sur leur propre mémoire de recherche. <u>Notions abordées</u> : groupe professionnel, profession, professionnalisation, socialisation professionnelle, culture professionnelle, vocation, régulation étatique, autonomie et hétéronomie professionnelles, corporation, folk concept, fonctionnalisme, interactionnisme symbolique, <u>Evaluation</u> : Dossier individuel à rendre en fin de semestre. 6 fois 3h au semestre 1
Égalité professionnelle: enjeux et obstacles	M1 Égalité professionnelle: enjeux et obstacles (12h), Pierre GRIMAUD, ARACT L'égalité professionnelle femmes et les hommes consiste à garantir que les femmes et les hommes ont les mêmes droits, les mêmes opportunités et le même traitement en matière d'emploi et de travail. Cette thématique de travail, assez peu abordée dans les organisations, représente aujourd'hui un enjeu à la fois social, économique et organisationnel. C'est en particulier un levier pour les secteurs d'activité en recherche d'attractivité et de fidélisation. Cet enseignement donne à voir les enjeux de l'égalité professionnelle, les violences sexistes et sexuelles au travail, les obligations réglementaires et la santé au travail, autant de sujet portés par les futurs professionnels préventeurs et préventrices. <u>Notions abordées</u> : enjeux de l'égalité professionnelle, violences sexistes et sexuelles au travail, obligations réglementaires, santé au travail. <u>Evaluation</u> : Assiduité vérifiée. 2 fois 4 heures au semestre 1

UE Encadrement juridique et gestionnaire du travail

Rationalisation des organisations	M1 Rationalisation des organisations (21h), Fabienne PAVIS, MCF en sociologie, Nantes université Les experts en santé et sécurité au travail interviennent dans des organisations privées ou publiques qui sont gérées, administrées, instrumentées en vue de la réalisation d'une activité de production de biens ou de services. De nombreux outils de gestion (organigrammes, entretien d'évaluation, tableaux de bord, normes qualité, indicateurs de performance, etc.) visent à coordonner l'action organisationnelle et à en contrôler les résultats. Pour déjouer la neutralité apparente de ces outils, on propose d'une part de déconstruire ces instruments (ouvrir la boîte noire de leur élaboration) et d'autre part de s'interroger sur leurs usages, circulations et appropriations dans des configurations singulières. Ce cours qui prend pour objet sociologique ces instruments de gestion (situés et contextualisés) interroge indirectement leurs effets sur la santé des salariés. <u>Notions abordées</u> : façade organisationnelle ; configuration organisationnelle ; division du travail ; logiques professionnelles ; mode de subordination ; légitimation (notamment via les théories des organisations) ; bureaucratisation ; histoire du management ; investissement subjectif dans le travail ; injonctions contradictoires ; coopération et concurrence ; sociologie des indicateurs. <u>Evaluation</u> : Un oral collectif portant sur une analyse sociologique d'un outil de gestion utilisé au sein d'une organisation et un écrit sur table. 6 fois 3 heures au semestre 1
Droit du travail	M1 Droit du travail (24h), Céline JOUBERT, Elise JEDYNAK, Hélène LETHROSNE et Camille LEMERLE, inspectrices du travail Seront abordés des notions juridiques clés et des éléments relatifs aux conditions de travail dans les entreprises. L'objectif est de permettre aux étudiant-es d'avoir les clés pour mieux appréhender le monde du travail, les différentes règles qui s'y appliquent, les droits et devoirs des salarié-es et les pouvoirs de l'employeur. Les cours seront construits avec une partie théorie et une partie cas pratique et discussion autour d'exemples. <u>Notions abordées</u> : - une séquence pourra s'étaler sur deux séances - Séquence 1 : Introduction - le contrat de travail - Séquence 2 : Vie personnelle et libertés des salariés - Séquence 3 : Égalité et dignité des salariés (harcèlement moral et sexuel ; discrimination) - Séquence 4 : La protection de la santé des salariés - Séquence 5 : Les pouvoirs de l'employeur - Séquence 6 : Le licenciement pour motif personnel - Séquence 7 : Le licenciement économique et les autres modes de rupture <u>Evaluation</u> : Assiduité vérifiée et devoir sur table de 2 heures en contrôle final 8 fois 3 heures au semestre 1

UE Méthodologie appliquée

Analyse de l'activité en situation	M1 - Analyse de l'activité en situation (20h). Christophe REAL, Ergonome, Responsable du Pôle Ergonomie, Cnam Pays de la Loire Cet enseignement présente une introduction aux concepts fondamentaux de l'Ergonomie (et particulièrement l'activité issue des théories de l'action et de l'activité) et à la pratique d'analyse dans le cadre d'intervention en situation. L'analyse de l'activité tient un statut central dans les disciplines centrées sur le travail. Dans une perspective de compréhension et d'action, elle permet de se saisir de l'activité humaine de par sa complexité, les conditions de sa réalisation et les dimensions physiques, cognitives, collectives et psychiques mobilisées. Elle repose sur une démarche et une méthodologie générale rigoureuse basée sur l'élaboration d'hypothèses, de définition d'observables, d'observation méthodique de l'activité, d'explicitation et de validation. Ces différentes étapes constituent l'architecture méthodologique de cet enseignement mobilisant un éventail de méthodes et de techniques d'analyse de l'activité. <u>Notions abordées</u> : Ergonomie, travail prescrit vs travail réel, tâche vs activité, situations de travail, régulation et modes opératoires, lien santé travail performance, démarche et méthodes d'analyse (analyse ergonomique de travail) : observations, entretiens, analyses de traces... <u>Evaluation</u> : Production de dossiers en sous-groupes portant sur l'analyse de situations de travail. Présentation orale collective des dossiers. 1 séance introductive de 2 heures, 3 séances d'analyse et de production de 5 heures et une séance de présentation et de synthèse de 3 heures ; au semestre 1.
Analyse de données d'observation / Observation & élaboration de données	M1 Analyse de données d'observation / Observation & élaboration de données (18h), Grégory MUNOZ, MCF en sciences de l'éducation et de la formation L'objectif de cet enseignement est de comprendre, développer et utiliser des outils méthodologiques mobilisant l'observation, que cette dernière soit ouverte, de type ethnographique, ou plus systématique. L'enseignement aborde les outils et méthodes d'analyse de données issues d'observations qui portent sur les situations de travail et/ou les situations d'enseignement-apprentissage. Après avoir abordé une réflexion sur l'observation et en avoir rappelé les bases méthodologiques, nous mobilisons les apports de l'ergonomie et de la « didactique professionnelle », réservés à l'analyse du travail, en vue de réaliser l'analyse de l'activité d'acteurs volontaires, à partir d'éléments issus de leur point de vue, en pouvant recourir à des entretiens d'autoconfrontation par exemple. L'enseignement s'organise autour de données recueillies par les étudiants, sous forme d'accompagnement, en vue de la réalisation d'un dossier collectif. Il s'agit de réaliser une production de données d'observation qui soient négociés avec les acteurs participant à l'enquête. Cette enquête est réalisée dans le cadre d'une recherche collaborative avec et pour les acteurs participants. Elle peut s'inscrire sur une partie du mémoire d'un des étudiant.es du collectif. Une mini-enquête individuelle est demandée en amont. <u>Evaluation</u> : Assiduité vérifiée et dossier 18h avec 5 séances de 2h et 2 de 4h (pour des restitutions)

SEMESTRE 1	Introduction au DUER et méthodologie du diagnostic	M1 Introduction au DUER et méthodologie du diagnostic (25h), Carole BALCON, Consultante indépendante pour le cabinet Secafi, Bénédicte LE FOLL, Conseillère de prévention à Nantes Métropole et Amin KHELLAF, intervenant en prévention des risques professionnels L'objectif de la partie du TD assurée par B. Le Foll et A. Khellaf est de situer la prévention dans son cadre légal et d'apprendre à repérer et évaluer les risques dans leur contexte de travail. Pour ce faire nous définirons les étapes clés de réalisation d'un DUERP de l'identification des dangers (physiques, chimiques, organisationnels, etc.) à l'évaluation des risques pour la santé physique et psychique des salarié.e.s (risques psycho-sociaux, TMS, cancers professionnels, etc.). Quel support utiliser? Comment identifier les dangers et les évaluer en utilisant les méthodologies de cotation et de hiérarchisation adaptées ? Nous travaillerons à partir de situations réelles et analyserons les postes et les organisations de travail, ainsi que les accidents, presque accidents, et maladies professionnelles pour la mise en place d'une démarche de prévention primaire en entreprise (analyse de poste de travail et d'accident de travail ou de presque accident, de modification d'organisation de travail, ou de l'environnement, etc.) Avec C. Balcon sera examiné en quoi le DUERP est un outil clé pour comprendre et prévenir les risques au travail. Obligatoire dans toutes les organisations, le DUERP vise à recenser, évaluer et hiérarchiser l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés. Son élaboration et sa mise à jour régulière s'inscrivent dans une démarche globale de prévention, impliquant dialogue social et participation des acteurs de l'organisation. L'introduction au DUERP présente cet outil dans ses multiples dimensions : organisationnelle, collective, réglementaire, méthodologique... Dépassant la simple approche technique du DUERP, ce cours entend souligner in fine l'articulation entre enjeux organisationnels, dialogue social et santé au travail. <u>Notions abordées</u> : DUERP, cotation, analyse de poste, analyse d'accident du travail ou de presque accident <u>Evaluation</u>: Assiduité vérifiée et dossier dans l'une des trois matières tirées au sort ("Introduction au DUER et méthodologie du diagnostic", "Analyse des données", "Sécurité en entreprise") ?? fois ??heures au semestre 1
	Analyse des données	M1 Analyse des données (20h), Fanny GIRIN, sociologue du travail Ce TD complète un stage de terrain au cours duquel les étudiant.e.s élaborent et font passer un questionnaire à propos du stress au travail des apprentis. Il s'agit de les initier au traitement des données en utilisant un tableur, en utilisant les indicateurs Karasek. Les premières séances sont consacrées à l'usage de formules et de tris simples (tris à plat et tris croisés) sur le logiciel Calc, puis au recodage d'une base de données. En seconde partie de cours, ils et elles saisissent les réponses du questionnaire qu'ils ont fait passer et lisent la base de donnée obtenue pour la rendre utilisable. Ils sont également accompagnés pour commencer l'analyse de cette base (associée à celles des années précédentes). <u>Notions abordées</u> : tri à plat, tri croisé, recodage, population, échantillon, individu, variable, modalités, effectif, fréquence, médiane, moyenne, étendue, écart-type <u>Evaluation</u>: Assiduité vérifiée et dossier dans l'une des trois matières tirées au sort ("Introduction au DUER et méthodologie du diagnostic", "Analyse des données", "Sécurité en entreprise") 4 séances de 3h et 2 séances de 4h au semestre 1
	Sécurité en entreprise	M1 Sécurité en entreprise (11h), Lucas ELOY, responsable RH chez Kasadenn et Guénolé BOURDAUD, Expert machine, Bureau Veritas Group Une première partie de cours combine enseignement théorique et atelier collaboratif. Il est consacré à la découverte des principaux référentiels de sécurité et de qualité en entreprise, en particulier les normes internationales ISO et les normes sectorielles spécifiques aux industries à risques. L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre le rôle stratégique des normes dans la structuration des organisations, la prévention des risques et la performance globale. Les normes abordées incluent : ISO 9001, EN 9100, MASE, CEFRI et ISO 19443. Un focus est mis sur la logique des Systèmes de Management de la Qualité (SMQ) et sur leur mise en œuvre opérationnelle. Les étudiants travailleront en groupes sur des cas pratiques sectoriels (nucléaire, aéronautique, maintenance industrielle, etc.). Chaque groupe devra analyser les exigences normatives du cas proposé, identifier les risques et les parties prenantes, et mobiliser une boîte à outils qualité pour construire une réponse structurée. Une deuxième partie du cours portera sur la réglementation des équipements de travail et plus précisément sur la directive machines. Cette partie abordera l'évolution du Code du travail, l'articulation avec la réglementation européenne et sa transposition en droit français. Une présentation davantage axée sur les problématiques techniques sera effectuée, en fournissant des informations sur les différents risques liés aux équipements de travail, les principaux moyens de protection, ainsi que sur les différents acteurs de la sécurité des machines. Les étudiants pourront présenter leurs cas rencontrés en entreprise pour discussion. <u>Notions abordées</u> : ISO 9001, EN 9100, MASE, CEFRI et ISO 19443, directive machines 2006/42/CE, règlement 2023/1230, normes harmonisées machines, Code du travail. <u>Evaluation</u>: Assiduité vérifiée et dossier dans l'une des trois matières tirées au sort (Introduction au DUER et méthodologie du diagnostic - Analyse des données - Sécurité en entreprise) 2 fois 4 heures et 1 fois 3 heures au semestre 1
	Conférences de professionnel-le-s	M1 Conférences de professionnel-le-s (12h), Carole BALCON, Consultante indépendante pour le cabinet Secafi, Bénédicte LE FOLL, Conseillère de prévention à Nantes Métropole et Amin KHELLAF, intervenant en prévention des risques professionnels La conférence assurée par C. Balcon abordera la question de l'intégration des RPS dans le DUERP et des enjeux et méthodes relatifs à la place croissante qu'ils y occupent. La conférence de A. Khellaf portera sur les enjeux de la détection et de la traçabilité des situations de violence au travail, en évoquant notamment la jurisprudence et l'implication des acteurs de terrain (CSE, CSSCT, cellule pluridisciplinaire) depuis l'obligation de mise en place des dispositifs de signalement et de référents harcèlement dans les entreprises ou dans les collectivités. La conférence assurée par B. Le Foll aura pour thème "du DUERP au Papripact" et abordera les étapes et les outils pour animer la prévention dans les organisations de travail. Le cours abordera les instances à mobiliser, la formalisation et l'alimentation du plan d'actions, le management de la sécurité à travers le Papripact et l'évaluation des actions et la réévaluation du DUERP. <u>Notions abordées</u> : DUERP, Papripact, CSE, CSSCT, cellule pluridisciplinaire <u>Evaluation</u>: Assiduité vérifiée Séances de 3 heures au semestre 1
	Atelier collectif	
	Enquêter sur le travail 1 : préparation des terrains	M1 Enquêter sur le travail 1 et 2: préparation des terrains et stage de terrain (22h et 10h), Gérard LAFARGE, PU en sociologie, Nantes Université Ce cours vise à mener une enquête collective sur la thématique du stress des étudiant.e.s en situation d'apprentissage sur Nantes métropole. Il s'agit d'une enquête quantitative (passation d'un questionnaire dont l'exploitation s'adosse au cours "Analyse des données") et qualitative (réalisation d'entretiens semi-directifs). Un rapport final est rédigé en groupe. L'enquête permet de s'exercer aux méthodes utiles pour la réalisation du mémoire, et la thématique permet d'aborder un type précis de RPS grâce au modèle de Karasek. <u>Notions abordées</u> : risques psycho-sociaux, stress, cadran de Karasek, job strain, médiane <u>Évaluation</u>: Assiduité vérifiée et rendus en contrôle continu séances de 4 heures et une semaine banalisée pour la saisie et l'exploitation des questionnaires et des entretiens, au semestre 1
	Enquêter sur le travail 2 : atelier de terrain	voir plus haut
	Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1 (MUTU AVEC M2)	M1 et M2 Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1 et 2, Anne ARMANT, Sociologue de la santé, du travail et des organisations, IGEIA Cet atelier propose un espace de réflexion collective sur les tensions vécues en alternance: surcharge, flou méthodologique ou dans les missions, attentes décalées, sentiment d'illégitimité, conflits de valeurs ou contradictions entre performance et préservation de soi. Il vise à outiller les étudiant-es pour comprendre ces situations, construire une posture professionnelle soutenable et développer des stratégies de régulation. L'approche mobilise les apports de la santé au travail, de la psychologie sociale et de la sociologie des organisations et du travail, à partir de situations concrètes tirées de leur expérience. <u>Notions abordées</u> : Santé biopsychosociale, facteurs de stress et de ressources, besoins psychologiques fondamentaux, coping, climat de sécurité psychosociale (PSC), mindset, mécanismes de défense, posture professionnelle, conflits de valeurs, étapes de professionnalité <u>Evaluation</u>: Assiduité vérifiée ?? fois ??h aux semestre 1 et ?? fois ??heures au semestre 2
	UE Risques professionnels et santé au travail	
	Sociologie des risques professionnels	M1 Sociologie des risques professionnels (24h), Fanny DARBUS, MCF en sociologie, Nantes Université Ce cours vise à situer les principales définitions de ce que sont les risques professionnels « classiques" (accidents du travail et les maladies professionnelles) d'une part, et les " nouveaux risques professionnels" (RPS, TMS,CMR) à partir d'une approche historique. Dans une perspective multidimensionnelle, il s'agit de comprendre ce que recouvre les statistiques publiques en la matière tout autant que des processus participants à la visibilité ou au contraire à l'invisibilité des troubles de santé lié au travail. <u>Notions abordées</u> : risque professionnel, AT,MP, sinistralité, invisibilisation <u>Évaluation</u>: Assiduité vérifiée et examen sur table Cours de deux à trois heures au semestre 1

SEMESTRE 2	Diversité des approches de la santé au travail	M1 Diversité des approches de la santé au travail (18h), Emilie LEGRAND, MCF Université du Havre En 2007, Annie Thébaud-Mony publiait un ouvrage au titre volontairement provocateur: <i>Travailler peut nuire gravement à la santé</i> . En tant que chercheuse engagée, elle cherchait à rendre visible les atteintes à la santé liées au travail, à ses organisations, et aux politiques publiques qui les encadrent – un champ alors peu investi par les sciences sociales. Aujourd’hui, la santé au travail fait l’objet d’une attention croissante, tant dans de nombreuses disciplines scientifiques (sociologie, psychodynamique du travail, ergonomie, sciences politiques....) que parmi les acteurs impliqués dans la prévention (médecins du travail, inspecteurs du travail et de la carsat...). Ce cours débute par une séance introductive consacrée à la construction sociale de la problématique de la santé au travail, pour montrer d’une part son émergence progressive dans l’espace public et d’autre part la persistance de son occultation. Ce sera ensuite aux étudiant.es d’être acteur.trice de leur apprentissage. Pour cela, ils.elles seront amené.es à construire une réflexion autour de 3 axes : les grands scandales sanitaires (amiante, pesticide, France Télécom...) ; les transformations contemporaines du travail (nouvelles formes de travail et d’organisation : ubérisation, plateforme, télétravail, intérim, sous-traitance, horaires (4 jours, 12h...), travail saisonnier ; les inégalités sociales face au risque (en portant une attention sur le genre, la classe, l’âge, la race, les travailleurs en situation de vulnérabilité (handicap, vieillissant, malades...)). Cette approche transversale permettra d’éclairer la complexité des enjeux actuels en matière de santé au travail. <u>Notions abordées</u> : sociologie critique du travail, de la santé au travail, invisibilisation des risques (Linhart, Thébaud Mony, Jobin) ; inaction publique et scientifique (Jouzel, Henry) ; souffrance au travail (Dejours, Clot) ; rapports de domination ; précarité, flexibilisation, ubérisation (Bernard) ; travail et genre (Maruani, Avril, Schütz), travail et minorité racisée (Jounin, Pélissier, Décosse...) <u>Evaluation</u> : Assiduité vérifiée et dossier écrit réalisé en groupe 2 fois 6 heures au semestre 1
	Autoformation INRS (prévention RPS 10h)	M1 Autoformation INRS (prévention RPS 10h) Les modules d'autoformation de l'INRS, dispositifs pédagogiques gratuits, sont composés d’un contenu interactif en ligne : fictions animées, écrans d’information, exercices auto-évaluatifs, témoignages de professionnels. Le parcours "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" se compose de 4 modules indépendants : - Module 1 "S'initier à la prévention des risques professionnels" - Module 2 "Comprendre les liens entre travail et santé" - Module 3 "Comprendre l'accident de travail" - Module 4 "Participer à l'évaluation des risques professionnels" <u>Notions abordées</u> : Valeurs et enjeux, principes généraux de prévention, acteurs internes et externes, définitions des accidents du travail et des maladies professionnelles, composantes d'une situation de travail, travail prescrit et activité de travail, déterminants de l'activité, variabilité et aléas, santé au travail, réactions immédiates, pluricausalité, faits, enquête, mécanisme de l'accident, arbre des causes, analyse et prévention, pourquoi évaluer les risques, s'engager dans une démarche, identifier les risques, analyser les risques, caractériser les risques, rechercher des mesures de prévention, planifier les actions. <u>Evaluation</u>: production du certificat de suivi délivré par le site. 10 heures (durée estimée) au semestre 1
	UE Langue	
	Work Analysis 1	M1 et M2 Work Analysis 1 (16h) et 2 (12h), Carole HIRTZMANN, PRAG Nantes Université Dans le cours d'anglais, nous étudions des articles de presse, des articles scientifiques (sources : Jstor, Osha Europe, Eurofound, etc.) et des documents vidéo sur le thème des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail, de la qualité de vie au travail, des risques psychosociaux. Ces articles peuvent être théoriques ou empiriques. Nous les abordons dans le but de travailler les quatre compétences (compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale) afin de permettre aux étudiants d’acquérir le vocabulaire scientifique nécessaire dans le cadre de leur stage, apprentissage, insertion professionnelle. <u>Notions abordées</u> : faciliter l'expression et la compréhension écrites et orales, notamment sur les thématique du travail. <u>Evaluation</u>: un oral (note individuelle). séance de 3 ou 4 heures
	UE Professionnalisation	
	Connaissances des acteurs et missions de stage	M1 Connaissances des acteurs et missions de stage, Fanny DARBUS, MCF en sociologie, Nantes Université Cet enseignement a pour but d'accompagner au long du semestre 1 les étudiant.e.s à la fois dans leur acculturation aux concepts, institutions, acteurs, métiers, cadres légaux du monde de la santé-sécurité au travail, mais aussi à leur recherche de stage dans ce domaine. <u>Notions abordées</u> : entretien exploratoire, CV, lettre de motivation, carnet de suivi du stage, questionnement sociologique <u>Evaluation</u>: assiduité vérifiée et rendus tout au long du semestre 3 fois 6 heures au semestre 1
	UE Professionnalisation et partenariats	
	Collaboration professionnelle Journée GRISSE	M1 et M2 Collaboration professionnelle Journée GRISSE, Fanny DARBUS MCF en sociologie, Nantes université et les intervenant.e.s de l'équipe GRISSE Le master GRISSE (Gestion des risques santé sécurité environnement) de l'UFR sciences et techniques de nantes Université est un acteur partenaire privilégié du master SCT, qui aborde par le biais des sciences de l'ingénieur la thématique santé sécurité au travail que le master SCT aborde par le biais des sciences sociales. Chaque année au printemps, une journée d'études commune permet aux promotions de M1 et M2 des deux formation de se rencontrer autour de l'intervention d'un.e invité.e le matin, suivie d'un travail en groupes mixtes l'après-midi et d'une présentation finale. . <u>Notions abordées</u> : la thématique change chaque année <u>Evaluation</u>: assiduité vérifiée une journée de 8 heures au semestre 2
	Partenariats professionnels	M1 Partenariats professionnels (4h) Ce module permet aux étudiant.e.s de suivre les interventions de chercheur.e.s invité.e.s par le CENS lorsque leurs thématiques de recherche croisent celles du master, ou d'assister à des conférences organisées spécifiquement pour elles/eux. Il peut également être utilisé pour des sorties et séjours thématiques entre M1 et M2 (observation de la coactivité à l'aéroport de Bouguenais, sortie au festival "Filmer le travail" à Poitiers, visites d'entreprise en groupes, etc.). <u>Notions abordées</u> : dépend des partenaires mobilisés <u>Evaluation</u>: Assiduité vérifiée format variable au semestre 2
	Retours d'expériences par mentorat collaboratif 2 (MUTU AVEC M2)	déjà complété plus haut
	Work Analysis 2	déjà complété plus haut
	UE Compétences transversales	
	Prévention et secours civiques de niveau 1 (autoformation 7h)	Prévention et secours civiques de niveau 1 (autoformation 7h) PSC1, anciennement Prévention et Secours Civiques de niveau 1, est une formation de base aux premiers secours destinée au grand public. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour réagir face à des situations d'urgence du quotidien comme les malaises, traumatismes, pertes de connaissance, etc. Il est souhaitable que les étudiant.e.s qui n'en sont pas titulaires la passent (ou effectuent le recyclage si leur formation est trop ancienne). <u>Notions abordées</u> : la protection, l'alerte, la gestion des hémorragies, des plaies, des brûlures, des traumatismes, des malaises, des pertes de connaissance et des arrêts cardiaques. <u>Evaluation</u>: production du certificat d'obtention ou de recyclage
	Premiers secours en santé mentale	M1 Premiers secours en santé mentale (16h), Dr Dominique TRIPODI, MD, PhD, Service Pathologie Professionnelle et Environnementale, CHU Nantes Le cours aborde les évolutions en médecine et santé au travail d'un point de vue des pathologies, avec la notion des pathologies émergentes et un focus sur la santé mentale, puis la définition et la prise en charge des pathologies, de manière à pouvoir différencier ce qui potentiellement est professionnel de ce qui ne l'est pas : épuisement, dépression, psychoses, névroses sont abordées en détail. Ensuite, un focus est fait sur les définitions essentielles: qu'est ce qu'un accident du travail , une maladie professionnelle, les intérêts et risques de la déclaration, la notion d'aptitude/inaptitude au travail, les enjeux et ses conséquences, les obligations réglementaires, le rôle du médecin du travail, du médecin conseil, de la MDPH dans le contexte de la maladie chronique non professionnelle ou de la maladie professionnelle. Est également abordé l'intérêt de l'épidémiologie dans la compréhension de ces phénomènes. Enfin, il s'agit de comprendre la prise en charge individuelle vs. collective, savoir repérer l'urgence de ce qui ne l'est pas et agir en conséquence. <u>Notions abordées</u> : épuisement, dépression, psychoses, névroses, liste des RPS, accident du travail, maladie professionnelle et leur déclaration, (in)aptitude au travail. <u>Evaluation</u>: assiduité vérifiée. Des travaux pratiques (analyse de dossiers cliniques, présentation de cas par les étudiants) non notés seront toutefois réalisés sur table 4 fois 4 heures au semestre 2

UE Stage et mémoire	
Réflexivité sur la pratique	M1 Réflexivité sur la pratique, Antoine VION, PU en sociologie, Nantes Université Ce cours accompagne les étudiant.e.s à la réalisation de leur mémoire de M1 en faisant le lien entre leurs missions de stage et leur question de recherche, et en découpant par étapes le travail à réaliser: réalisation d'un rétroplanning, élaboration d'une problématique et mise au point d'un protocole d'enquête adapté, description problématisée de l'organisme où se déroule le stage et de la population de ses salarié.e.s, réalisation d'une grille d'entretien, retranscription et analyse de l'entretien, réalisation d'un compte-rendu de l'observation d'un poste de travail, production du plan détaillé du mémoire, conseils de rédaction. <u>Notions abordées</u> : questionnement sociologique, réflexivité méthodologique, entretien semi-directif, observation sur poste, rédaction sur logiciel de traitement de texte avec mémoire pré-stylé <u>Evaluation</u>: assiduité vérifiée et rendus tout au long du semestre 3 fois 6 heures au semestre 2
Suivi individuel du stage et du mémoire	M1 et M2 Suivi individuel du stage et du mémoire Chaque étudiant.e se voit attribué un.e directeur.trice de mémoire. Ce peut être un.e enseignant.e-chercheur.se de l'UFR ou du CENS ou un.e membre de l'équipe pédagogique du master. Ce module consiste en des rendez-vous individuels sollicités par l'étudiant.e auprès de son/sa directeur.trice de mémoire, en visio ou en présentiel, ou en des échanges de courriels et de textes pour relectures, afin d'accompagner l'étudiant.e dans la rédaction de son mémoire de recherche. Il s'agit aussi pour l'étudiant.e de solliciter son:sa directeur.trice de mémoire pour organiser la visite de stage et la rencontre avec le/la tuteur.trice en entreprise, de préférence en présentiel, et sinon en visio.
Mémoire et soutenance	M1 et M2 Mémoire et soutenance Une fois qu'une version du mémoire, envoyée suffisamment en avance, a pu être validée par le/la directeur.trice de mémoire, et que ce.tte dernièr.e a autoriséé la venue en soutenance, cette soutenance est planifiée avec un deuxième membre du jury, en visio ou en présentiel, en session 1 (fin juin). les soutenances en session 2 doivent rester l'exception, surtout en M1, car elles retardent ladate de début du contrat d'apprentissage.

Résumés des enseignements du Master 2

SEMESTRE 1	UE Connaissance de l'environnement SST	
	Réglementations et normes SST en entreprises	Réglementations et normes SST en entreprises (18h), Eric DRAIS, chercheur à l'INRS Ce cours est destiné à former les étudiants aux cadres d'action réglementaires et professionnels en matière de santé et de sécurité au travail pour favoriser la prévention des risques. A l'issue du cours les étudiants doivent être capables de connaître les droits et obligations des acteurs de la prévention, d'accéder aux principaux textes régissant la prévention (code du travail et autres lois, directives, règlements et normes), d'expliquer les exigences d'une politique de prévention mais aussi de construire leur propre référentiel pour structurer et mettre en œuvre une démarche de prévention globale. <u>Notions abordées</u>: responsabilités civile et pénale, risque, dommage, plan d'actions et PAPRIAPACT, système de management SST, référentiels ILO OSH2001, MASE-VCA, ISO 45001, RSE, indicateurs, culture de prévention. Il s'agit d'un TD à finalité appliquée qui repose sur des arguments issus principalement de la sociologie du droit (Edelman, Pélisse, etc.), de la sociologie de la gestion (Power, Moisdon, Berry, Boussard, etc.), de la sociologie de la mesure et de la quantification (Espeland, Sauder, Desrosières, Supiot, etc.) en plus de la sociologie du travail, des organisations et du risque. <u>Évaluation</u>: assiduité (vérifiée) et questionnaire à choix multiples.
	Les organisations gestionnaires de la qualité de vie au travail	M2 Les organisations gestionnaires de la qualité de vie au travail (21h), Fabienne PAVIS, MCF en sociologie, Nantes Université Afin de favoriser une posture de professionnel réflexif, on propose de s'interroger en sociologie sur la conception et l'utilisation d'outils de gestion de la santé et sécurité au travail, d'instruments de gestion des risques, de dispositifs de QVT... Absentéisme, maladies, accidents, risques psycho-sociaux... sont mis en indicateurs, mesurés, observés pour améliorer les conditions de travail et/ou pour répondre à des impératifs de respects des normes et/ou de certification et/ou de réduction des coûts... Alors qu'ils sont intégrés à des routines professionnelles, encadrés dans un système de valeurs, associés à des injonctions parfois contradictoires, il s'agira – momentanément – de les mettre à distance et de les analyser, pour mieux en maîtriser les limites et in fine améliorer leurs usages. <u>Les notions abordées</u> : division du travail de santé et sécurité au travail (SST) officielle et officieuse ; clivages dans la gestion des risques ; système de contraintes et système de valeurs (professionnels de la SST) ; configuration organisationnelle ; Catégorisations et enjeux de quantification de la « santé au travail » ; sociologie des indicateurs ; bureaucratisation de la SST (pratiques, effets) ; SST et conflictualité sociale ; marché de l'expertise ; injonctions contradictoires (professionnels de la SST) ; réflexivité sur la pratique. <u>Évaluation</u> : un oral collectif et un dossier individuel (analyse d'un cas d'outil de gestion de la santé et sécurité au travail expérimenté en M1 ou M2)
	Enjeux environnementaux et controverses	M2 Enjeux environnementaux et controverses (15h), Jean-Baptiste COMBY, MCF en sociologie, Nantes Université Cet atelier porte sur l'écologisation au et du travail. Comment rencontre-t-on l'écologie sur les lieux de travail ? La réalisation et la collecte par les étudiant.es de « vignettes ethnographiques » lors de leurs apprentissages sert de base empirique aux réflexions menées en cours. Celles-ci peuvent s'appuyer sur un état de la littérature encore parcellaire mais qui permet de saisir d'une part la manière dont dépollutions et décarbonations jouent ou recomposent des inégalités socio-professionnelles et d'autre part comment les pratiques comme les idées écologiques circulent entre les lieux de vie et les lieux de travail. Ces dernières années plusieurs thématiques ont été approfondies dont : le poids des inspections et l'enjeu des certifications ; les légitimité variable des procédures d'écologisation selon qu'elles se confondent ou pas avec les représentations de l'activité ; les asymétries régulières entre ceux qui impulsent et retirent des gratifications de ces procédures et ceux qui les mettent en œuvre, constatant souvent leur incohérence. <u>Notions abordées</u> : écologie, écologisation au et du travail, dépolitisation, dépollution, décarbonation, inégalités socio-professionnelles, vignettes ethnographiques, "responsabilité environnementale des entreprises" et "capitalisme vert" . <u>Évaluation</u>: assiduité (contrôlée)
	UE Risques professionnels et santé au travail	
	Approche comparée des risques professionnels	M2 Approche comparée des risques professionnels (24h), Gabrielle LECOMTE-MENAHES, sociologue et formatrice en santé au travail Ce cours amène les étudiants à connaître et situer les théories des principaux courants des sciences critiques du travail afin de pouvoir les mobiliser dans l'analyse des risques professionnels. Soutenus par des travaux collectifs réalisés en cours, les étudiant.es seront amené.es à mobiliser les concepts relatifs à l'un ou plusieurs de ces courants dans l'analyse de données empiriques recueillies au cours de leurs stages ou de situations de travail vécues. Le dossier permettant d'évaluer le cours pourra soutenir la rédaction de leur mémoire final. <u>Notions abordées</u> : sociologie du travail et des groupes professionnels, clinique du travail et clinique de l'activité, psychodynamique de l'activité, approches épidémiologiques, dynamiques de production de l'ignorance <u>Évaluation</u>: assiduité vérifiée et dossier dans l'une des deux matières tirées au sort parmi "Approche comparée des risques professionnels" et "Politiques de santé publique et santé au travail"
	Politiques de santé publique et santé au travail	M2 Politiques de santé publique et santé au travail (18h) <u>Notions abordées</u> : <u>Évaluation</u>:
	UE Analyse des problèmes d'organisation et de travail	
	Diagnostiquer et agir en prévention	Diagnostiquer et agir en prévention (24h), Louis-Marie BARNIER, sociologue du travail (HDR), LEST-CNRS-Aix Marseille Université et Elena MASCOVA, sociologue du travail (PhiléPol-Université Paris Descartes, experte en SST auprès des CSE (IRTEM) Le cours apportera les éléments historiques de la construction de la santé au travail en France, depuis le compromis historique de 1898 jusqu'à la construction de l'Etat protecteur puis de la sécurité sociale. L'analyse de différentes approches des risques au travail et de leurs évolutions permettra de comprendre la structuration actuelle du système de prévention, de ses institutions et principaux dispositifs. Il s'agira de questionner les catégories qui structurent les actions en matière de protection de la santé au travail au sein de différents secteurs, leurs logiques, leurs objectifs et les difficultés rencontrées au regard des évolutions du monde du travail. Il s'agira de s'intéresser aux enjeux que la santé au travail et sa protection relèvent pour différentes catégories de travailleurs et travailleuses. <u>Notions abordées</u> : Loi de 1898, prévention des risques, accidents du travail, statistiques des AT/MP, prescrit réglementaire, acteurs de la santé au travail, action syndicale, RPS, pénibilité, QVT, prévention dans le travail temporaire, genre et santé au travail. <u>Evaluation</u> : assiduité vérifiée et présentation d'un exposé sur l'un des sujets proposés en début du cours (travail en petits groupes).
	Traitement des matériaux	M2 Traitement des matériaux (12h), Lise KAYSER, doctorante en sociologie au CENS <u>Notions abordées</u> : <u>Évaluation</u>: Assiduité vérifiée
	UE Identification des risques au travail	
	Postures professionnelles et production des DUER	M2 Postures professionnelles et production des DUER (24h), Gérard RIMBERT, Docteur en Sociologie, Expert Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) Ce cours porte sur les postures professionnelles à mobiliser pour la construction d'un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), alliant l'apprentissage technique et la mise en application sous forme d'exercices (y compris sur les missions réalisées en alternance). 1. Contexte légal et institutionnel Réglementation (contenu, mise à jour, diffusion et informations-consultations...) Acteurs mobilisés Opportunité : ne pas s'éparpiller (cf. place du DUERP dans le plan de prévention interne) 2. Les passages obligés Conception (référentiel, cotation, unités de travail) Évaluation (collecte, analyse, formalisation) Utilisation (actions et outils de suivi) 3. Distinction Risques physiques / Risques psychosociaux Recours aux référentiels existants (INRS) qui permettent de se comprendre (en interne et/ou en externe) et qui sont un gage de stabilité et légitimité <u>Notions abordées</u> : risques professionnels, évaluation, prévention, outils de suivi <u>Évaluation</u>: Assiduité vérifiée
	Instruction au sosie, travail et formation	M2 Instruction au sosie, travail et formation (18h), Pascal SIMONET, MCF en sciences de l'éducation et de la formation, Nantes Université Dans les années soixante-dix, en Italie, une équipe de chercheur.e.s en psychologie du travail a inventé « l'instruction au sosie » qui a permis une mise en mots particulière de l'expérience professionnelle d'ouvriers et délégués syndicaux d'une usine automobile, créant ainsi une « communauté scientifique élargie » avec ces derniers (Oddone, Re, Briante, 1981). L'instruction au sosie est reprise et développée comme méthode d'action et de formation par différents courants disciplinaires : en ergologie, en psychologie du travail clinique de l'activité, en didactique professionnelle et plus largement en sciences de l'éducation et de la formation professionnelle, ou encore en ergonomie de l'activité. Ce cours envisage cette méthode comme instrument d'action et de formation dans le cadre d'une analyse de l'activité et de la complexité du travail réel. Il vise un usage pour soi de la méthode de l'instruction au sosie en vue de concevoir son usage pour et avec d'autres dans des cadres de formation <u>Les notions abordées</u> : pouvoir d'agir, ressources psychosociales, méthodes d'action et de formation, renormalisation, expérience professionnelle, créativité, fonction du dialogue. <u>Évaluation</u>: dossier individuel.

SEMESTRE 2	Produire des enquêtes post accident	M2 Produire des enquêtes post accident (18h), Pascal DUPONT, Contrôleur de Sécurité, CARSAT Ce module de formation « Produire des enquêtes post accident » s'appuie sur le référentiel de compétences du dispositif de formation « Analyser un accident du travail » avec la méthode de l'arbre des causes du réseau prévention Institut National de Recherche et de Sécurité – Assurance Maladie / Risques Professionnels (INRS- AM/RP). Nous avons rajouté un temps supplémentaire, permettant de mettre en application des outils opérationnels sur un exercice « Fil rouge », pour une approche plus pragmatique. Les étudiants peuvent ainsi exploiter pleinement ces outils pour participer à des analyses d'accident au sein de leurs entreprises d'accueil lors de leurs stages avec des méthodes et outils validés et reconnus par le réseau INRS-AM/RP. Les atteintes à la santé (accidents du travail et maladies professionnelles) sont pluricausales et leur analyse nécessite de mettre en place des équipes pluridisciplinaires pour pouvoir dépasser les aspects liés au comportemental et de remonter ainsi aux causes techniques et organisationnelles, dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de prévention du réseau prévention. Si l'analyse a priori des risques professionnels reste une approche préventive, permettant de mettre en place des mesures de prévention pour travailler en sécurité, elle n'est pas suffisante pour avoir une maîtrise systémique de la santé et sécurité au sein de l'entreprise. L'analyse des risques a posteriori (à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu) est une approche curative. Elle se décline en deux étapes : la première permet de comprendre comment l'accident s'est produit et la seconde invite l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'analyse à mettre en place des mesures de prévention pour que cet accident ne se reproduise plus. Ces deux approches sont complémentaires et indispensables à la complétude d'une démarche de prévention des risques professionnels pérenne, qui se doit d'être participative, préventive, itérative et dynamique. <u>Notions abordées</u> : arbre des causes, accidents du travail et maladies professionnelles, analyse pluricausale, approche préventive, approche curative <u>Évaluation</u> : Assiduité vérifiée et dossier
	UE Alternance et projet de mémoire	
	Projet de mémoire	
	Work Analysis 1	déjà complété plus haut
	UE Ouverture professionnelle	
	Conférences de professionnel.le.s	M2 Conférences de professionnel.le.s (6h et 12h) Les conférences de professionnels permettent aux étudiant.e.s de découvrir l'univers professionnels d'un métier représenté par des praticien.ne.es du domaine de la santé sécurité au travail invité.e.s par le master à venir présenter leur parcours de formation, leur trajectoire professionnelle, les enjeux de leur métier et répondre aux questions des étudiant.e.s. <u>Notions abordées</u> : en fonction des invité.e.s. <u>Évaluation</u> : Assiduité vérifiée.
	Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1	déjà complété plus haut
	UE Professionnalisation et actualité juridique de la santé au travail	
	Diagnostic en situation professionnelle	M2 Diagnostic en situation professionnelle (18h), Louis-Marie BARNIER, sociologue du travail (HDR), LEST-CNRS-Aix Marseille Université et Elena MASCOVA, sociologue du travail (PhiléPol-Université Paris Descartes, experte en SST auprès des CSE (IRTEM)) L'objectif du cours est de présenter les méthodes et outils d'évaluation et de prévention des risques dans les organisations. Il s'agira de s'intéresser aux acteurs de la prévention (internes et externes), leurs rôles et obligations en matière de la protection de la SST, ainsi qu'aux outils qu'ils mobilisent pour y parvenir (expertises CSE, enquêtes internes, diagnostics, etc.). Le cours prendra appui sur les cas concrets d'entreprises rencontrés par les intervenants au cours de leur pratique professionnelle mais aussi issus de l'expérience professionnelle des étudiants en stage. Il s'agira d'analyser les problématiques rencontrées et les réponses apportées, ce qui permettra d'identifier différentes configurations d'actions de prévention et leurs leviers. <u>Notions abordées</u> : méthodes d'évaluation des risques, enquête interne, politiques de préventions en entreprise, CSE et CSST, diagnostic RPS, expertise CSE dans le champ de SST, DUERP, <u>Évaluation</u> : assiduité vérifiée et présentation d'un cas concret rencontré en stage
	Les mesures du travail	M2 Les mesures du travail (12h), Lise KAYSER, doctorante en sociologie au CÉNS Le cours est un atelier de deux jours en travail de groupe, consacré à l'analyse statistique à partir d'un échantillon de la base "Conditions de travail" de la DARES. Il permet aux étudiant.e.s de se repérer dans les principales enquêtes de la statistique publique et d'apprendre à manipuler Excel pour exploiter des données. Les étudiant.e.s s'exercent à représenter des tableaux et graphiques de manière claire et rigoureuse. Chaque groupe travaille sur un enjeu spécifique de santé au travail, qu'il analyse à partir d'une recherche bibliographique et de l'échantillon statistique fourni. En fin d'atelier, les groupes présentent à l'oral le résultat de leur travail en s'appuyant sur un diaporama. <u>Notions abordées</u> : statistique publique, exposition différenciée aux risques, manipulations de base (tri à plat, tri croisé, tableau multidimensionnel, graphiques, recodage) sur variables qualitatives et quantitatives <u>Évaluation</u> : assiduité (vérifiée) et dossier dans l'une des trois matières tirées au sort (Diagnostic en situation professionnelle - Les mesures du travail - Obs. et confrontations aux traces de l'activité)
	Obs. et confrontations aux traces de l'activité	M2 Obs. et confrontations aux traces de l'activité (18h), Christine VIDAL-GOMEL, PU en sciences de l'éducation et de la formation, Nantes Université et Pascal SIMONET, MCF en sciences de l'éducation et de la formation, Nantes Université L'analyse de l'activité en situations de travail, de formation, ou plus largement de la vie quotidienne suppose de croiser plusieurs types de méthodes, notamment observation et entretiens confrontant les acteurs à des traces de leur l'activité. Ces deux méthodes seront présentées dans le cours. On s'intéressera notamment à ce qu'est observer, aux difficultés de la méthode, à la réalisation de compte-rendus d'observation. La complémentarité de l'observation et de la confrontation aux traces de l'activité sera ensuite présentée comme méthodologie d'analyse de l'activité. Parmi les traces possibles, le cours s'intéressera particulièrement aux enregistrements vidéo des situations observées. Plusieurs types d'entretiens de confrontation seront présentés. Cet enseignement s'organise autour de deux objectifs : (a) comprendre les fondements théoriques de ces méthodes, et (b) se familiariser avec les principes et modalités de leur mise en œuvre, comme moyen de recueil des données mais aussi comme outils de la formation des acteurs. <u>Notions abordées</u> : compte-rendus d'observation, entretiens de confrontation aux traces de l'activité <u>Évaluation</u> : assiduité vérifiée et dossier collectif avec présentation orale
	Conférences de professionnel.le.s	déjà complété plus haut
	Actualités juridiques de la santé au travail	M2 Actualités juridiques de la santé au travail (24h), Anne-Laure BELLANGER, Avocate inscrite au Barreau de Nantes, Ce cours est destiné à former les étudiants aux enjeux actuels du droit de la santé au travail sous la forme de grandes problématiques qui catalysent les débats juridiques: le suivi médical du salarié dans l'entreprise et l'inaptitude, le harcèlement, les risques psychosociaux, l'obligation de santé et de sécurité, les violences sexistes et sexuelles au travail, les enquêtes internes, le temps de travail et l'intensification, le lien de subordination, la démocratisation des entreprises, la servitude volontaire ainsi que le dérèglement climatique. Parmi les objectifs visés par ce cours: transmettre les bases juridiques du droit de la santé au travail, sensibiliser sur les enjeux de santé dans l'entreprise et les rapports de force qui en découlent. <u>Notions abordées</u> : Le cours s'appuie sur des données juridiques (SUPLOT, LOKIEC) mais aussi sur la sociologie du travail (LINHART, de GAULEJAC, MEDA), la psychodynamique (PEZE, DEJOURS), la philosophie politique (LA BOETIE, MEDA) ainsi que quelques données historiques (CHAPOUTOT). <u>Évaluation</u> : assiduité vérifiée. questions de cours et cas pratique
	UE Alternance et mémoire	
	Suivi individuel du mémoire	déjà complété plus haut
	Réflexivité et production sociologique	M2 Réflexivité et production sociologique, Fanny DARBUS, MCF en sociologie, Nantes Université L'objectif de cet enseignement consiste à accompagner les étudiants tant collectivement qu'individuellement dans la construction d'une posture sociologique, laquelle est nécessaire à la construction de leur objet. Plusieurs exercices réalisés sous format atelier ont vocation à participer à la prise de distance avec leur terrain d'enquête et à la construction de leur problématique de recherche, pour in fine avancer dans la production de leur mémoire. <u>Évaluation</u> : Assiduité vérifiée et écrits produit en cours.
	Mémoire et soutenance	déjà complété plus haut
	UE Professionnalisation et partenariats	
	Retours d'expériences par mentorat collaboratif 2	déjà complété plus haut
	Partenariats professionnels	déjà complété plus haut
	Collaboration professionnelle Journée GRISSE	déjà complété plus haut

	Journée d'étude SST	M2 Journée d'étude SST (8h) Ce module permet aux étudiant.e.s de suivre les interventions de chercheur.e.s invité.e.s par le CENS lorsque leurs thématiques de recherche croisent celles du master, ou d'assister à des conférences organisées spécifiquement pour elles/eux. Il peut également être utilisé pour des sorties et séjours thématiques entre M1 et M2 (observation de la coactivité à l'aéroport de Bouguenais, sortie au festival "Filmer le travail" à Poitiers, visites d'entreprise en groupes, etc.). <u>Notions abordées</u> : dépend des partenaires mobilisés <u>Evaluation</u> : Assiduité vérifiée .format variable au semestre 2
	Work Analysis 2	déjà complété plus haut
	UE Prevention de la désinsertion professionnelle	
	Trajectoire et usure au poste: approche interdisciplinaire	M2 Trajectoire et usure au poste: approche interdisciplinaire (36h), Manuelle ROUPNEL FUENTES, Maîtresse de conférences en sociologie au département SEF de Nantes Université .Dans son intervention, Manuelle Roupnel Fuentes revient sur les notions de handicap, d'usure professionnelle, d'inaptitude, de désinsertion professionnelle, de reclassement (en/dans l'emploi), puis sur les facteurs sociaux et d'environnement professionnel qui participent au phénomène d'usure (en reprenant les données issues de ses travaux ou de l'enquête Condition de travail), mais aussi aux difficultés du retour en emploi. Enfin, elle terminera sur l'exemple d'une politique ou d'un dispositif de formation professionnelle qui tente de répondre à ces difficultés. <u>Notions abordées</u> : <u>Evaluation</u> :
	Vulnérabilité et situation de handicap: approche institutionnelle	M2 Vulnérabilité et situation de handicap: approche institutionnelle (6h), Françoise DUCROT, médecin du travail et directrice des partenariats au Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) et Doria SELOULA , assistante de direction au SSTRN <u>Notions abordées</u> : <u>Evaluation</u> :
	Ergonomie et organisation du travail: adapter et prévenir l'usure	M2 - Ergonomie et organisation du travail : adapter et prévenir l'usure (18h). Christophe REAL, Ergonome, Responsable du Pôle Ergonomie, Cnam Pays de la Loire Cet enseignement aborde les connaissances et les travaux en Ergonomie articulant travail et organisation dans une perspective de santé et de développement (des individus, des activités, des organisations). Il présente différentes thématiques (lien santé travail, relations parcours professionnels et usure, dimension constructive du travail, activité collective de travail et travail d'organisation, dimensions psychosociales au travail...). Avec une mise en perspective et en débat des travaux en ergonomie avec les approches des disciplines voisines en SHS, les étudiants / étudiantes pourront identifier des thématiques, ressources en réponse à leurs préoccupations ou questionnements avec leur terrain de mémoire. Ils pourront ainsi mobiliser des approches conceptuelles de l'ergonomie que les thématiques ciblées et identifier des modalités d'analyse et/ou d'action. Au final, ils pourront situer les approches conceptuelles et les dimensions pratiques de l'intervention en ergonomie par rapport à des disciplines connexes qui développent également des modèles et modalités d'action (complémentarité, différences, pertinence du travail en équipe interdisciplinaire...). <u>Notions abordées</u> : ergonomie constructive, activité collective de travail et travail d'organisation, dimensions psychosociales au travail, dimensions physiques, cognitives, psychiques du travail et usure professionnelle, développement des individus, développement des activités, développement des organisations. <u>Evaluation</u> : Production d'un dossier par sous-groupe sur un thème défini en séance.